

## DOSSIER

**La transmission :  
une étape essentielle  
qui s'anticipe  
et se prépare**

page 6



## PORTRAIT DU MOIS

**Rencontre avec Guillaume CATHELAT,  
la ferme des Mets dessus  
à COLMIER LE HAUT (52)**

page 10

**SÉCHERESSE :**  
UN PLAN D' ACTIONS EN  
CONSTRUCTION

page 3

**NOUVEAU RÈGLEMENT  
BIO EUROPÉEN :**  
REPORT EN 2022

page 4

**BILAN DES MOISSONS  
DANS LE GRAND EST**

page 13

**PLANTONS EN GRAND EST**

page 14

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

• Sécheresse : un plan d'actions en construction — p. 3

NOTRE RÉSEAU

• Nouveau règlement bio européen report en 2022 — p. 4

• La transition agricole et alimentaire dans les territoires — p. 5

DOSSIER

• La transmission : une étape essentielle qui s'anticipe et se prépare — p. 6

PORTRAIT

• Rencontre avec Guillaume CATHELAT, la ferme des Mets dessus à COLMIER LE HAUT (52) — p. 10

TECHNIQUE ET FILIÈRES

• Assemblée générale ordinaire de Paysan Bio Lorrain — p. 12

• Bilan des moissons en Grand Est — p. 13

BIODIVERSITÉ

• Plantons en Grand Est — p. 14

ANNONCES — p. 15

AGENDA — p. 16



Philippe HENRY  
Président de l'Agence bio et administrateur à Bio en Grand Est

Transmission des exploitations bio

Le temps passe vite, le temps d'une saison, mais aussi le temps d'une carrière professionnelle. Depuis toujours et peut être plus qu'ailleurs, la succession des générations est une question fondamentale chez les agriculteurs. Et il faut du temps pour préparer sa succession... D'abord psychologiquement. Celui ou celle qui suivra n'aura ni les mêmes objectifs, ni la même façon de prendre ses décisions... et, en même temps, nous souhaitons tous que ce que nous avons construit ne disparaisse pas totalement avec notre départ. C'est peut-être encore plus vrai en agriculture biologique où notre système nous oblige à penser le temps long, celui des écosystèmes, des sols, du vivant dans sa globalité.

encore plus vrai en agriculture biologique où notre système nous oblige à penser le temps long, celui des écosystèmes, des sols, du vivant dans sa globalité.

Et puis, les carrières changent... Les installations au-delà de 40 ans ne sont plus rares, les reconversions professionnelles sont de plus en plus nombreuses. La crise sanitaire est passée par là et vient renforcer un mouvement déjà palpable depuis quelques années. Les urbains ont envie de campagne et les ruraux partis en ville reviennent... Mais il y a des obstacles, l'accès au foncier en est un et il est crucial. 10 millions d'ha vont changer de mains dans les 10 ans et la loi foncière annoncée est remise à plus tard... Comment alors faire aboutir les projets d'installation notamment ceux hors cadre familial ?

L'équation n'est pas simple mais nous connaissons tous des transmissions réussies autour de nous. Preuve que c'est possible et dans de multiples configurations. Une chose est sûre, il faut le penser, l'anticiper, tant pour le cédant que pour le repreneur. C'est d'autant plus important que le contexte climatique marqué par des sécheresses d'une ampleur encore jamais vue ne facilite pas les prises de décisions sur le long terme. Et pour être solide demain, plus que d'agrandissement, nous aurons besoin d'innovations et de technologies durables... qui ne découleront que de paysans nombreux et coopératifs. Il y a urgence à faire rentrer de nombreux jeunes dans notre profession !

Nous avons la chance en bio d'être dans un système qui, pour la plupart d'entre nous, donne du sens à notre métier. Nos décisions individuelles comme cédant ou comme repreneur participent activement à cette belle dynamique collective de croissance de l'AB et d'évolution globale du modèle agricole.

SÉCHERESSE :

UN PLAN D' ACTIONS EN CONSTRUCTION

Après 3 années de sécheresse consécutives le réseau Bio en Grand Est a décidé d'échanger avec les producteurs bio sur les pistes qui s'ouvrent pour l'agriculture biologique afin de faire face à cette situation récurrente. Objectif : construire de façon participative avec les producteurs un programme d'actions pour relever le défi du changement climatique.

Innovateurs dans l'âme, les producteurs bio sont nombreux à avoir déjà imaginé et testé des choses sur leur ferme afin d'être davantage résilient aux aléas climatiques. Ils ont répondu présents pour identifier collectivement les solutions à réfléchir à l'échelle de la ferme mais aussi des territoires. Dans un premier temps, ils ont dressé le bilan de la fragilité des fermes face au changement climatique. En sous-groupe une première réflexion pour trouver des solutions à ces problèmes a été engagée. L'approche de Bio en Grand Est dans son accompagnement repose sur les savoirs des producteurs. Ces temps d'échanges ont permis de mutualiser les idées et les premières expérimentations.

A l'issue de ces rencontres, Bio en Grand Est pourra s'appuyer sur les actions sélectionnées par les producteurs eux mêmes pour établir et déployer un programme d'actions. Parmi les pistes évoquées, nous pouvons citer le besoin de construire des partenariats plus formalisés et dans la durée entre éleveurs/céréaliers, la mise en place d'expérimentations sur les espèces végétales adaptées face au changement climatique ou encore le pâturage de bovins viande dans les champs des céréaliers bio en plaine.



Les producteurs bio ont répondu présents ce qui a permis de nombreux échanges. Faire réseau c'est aussi ça : partager sur ses difficultés et sur ses pistes de solutions !

BRÈVES

BOITE À OUTILS POUR LES ÉCHANGES ENTRE PRODUCTEURS

Notre région, comme de nombreuses autres régions, est touchée par la sécheresse depuis des années. Nous l'avons tous constaté : nous ne pouvons plus nous contenter de réagir «en pompier» aux problèmes de fourrages récurrents que connaissent les exploitations. Il est grand temps de mettre en place des façons de faire «ensemble». L'idée de construire des partenariats éleveurs - céréaliers émerge depuis longtemps chez certains et tend à se développer. Pour vous aider à mettre en place ce genre de partenariat, Bio en Grand Est a conçu une boîte à outils regroupant 7 fiches qui peuvent vous appuyer pour créer ces échanges :

- 1: Réglementation : échanges directs entre producteurs : que peut-on faire ?
- 2: Définir le prix de vente de ses FOURRAGES
- 3: Contrat type de vente sur pied de matière 1ère agricole
- 4: Contrat type de vente de matière 1ère agricole
- 5: Contrat type d'échange de matière 1ère agricole
- 6: Conditions générales de vente
- 7: Définir la qualité de ses fourrages

A télécharger sur notre site en tapant «boîte à outil» dans le moteur de recherche :

<https://biograndest.org/echanges-entre-producteurs-bio-grand-est-vous-met-a-disposition-une-boite-a-outils/>

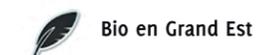


• Bio en Grand Est •

Bio en Grand Est - Site de Laxou  
Siège Social  
Les Provinces, espace Picardie - Entrée 1  
54 520 LAXOU  
Tel. 03 83 98 49 20

MENTIONS LÉGALES

Directeur de publication : Julien SCHARSCH  
Co-rédacteurs en chef : Nadine PIBOULE et Sébastien DUSOIR  
Crédit Photos : Bio en Grand Est  
Impression : SharePrint  
Publication gratuite  
Réalisé avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, du Conseil Régional Grand Est et de la DRAAF  
Numéro : 33 | Oct. 2020  
ISSN : 2558-7668





## BRÈVES

**FORMATIONS 2020-2021 :  
LE CATALOGUE EST DISPONIBLE !**

Le réseau Bio en Grand Est propose de nombreuses formations pour accompagner les changements de pratiques sur les fermes et accompagner les projets des agriculteurs bio.



Notre catalogue vous donne une vision d'ensemble de nos formations. Pour obtenir des précisions, vous contactez le chargé de mission à l'initiative de la formation. Le

programme peut s'enrichir de nouveaux rendez-vous, consultez régulièrement notre agenda sur notre site.

Ces formations permettent d'approfondir ou de renforcer ses connaissances en lien avec l'agriculture biologique. Vous bénéficiez à la fois de l'expertise des intervenants et de l'expérience des autres stagiaires.

**Télécharger le catalogue sur notre site sur la page « nos publications » accessible dans le menu de pied de page :**

[https://cutt.ly/BGE\\_Formations\\_2020\\_2021](https://cutt.ly/BGE_Formations_2020_2021)

**OBSERVATOIRE CHIFFRES 2019**

Vous pouvez télécharger la dernière édition de l'observatoire de la bio sur les chiffres 2019.



**Télécharger l'observatoire sur notre site sur la page « nos publications » accessible dans le menu de pied de page :**

[https://cutt.ly/OBS\\_bio\\_chiffres2019](https://cutt.ly/OBS_bio_chiffres2019)

**NOUVEAU RÈGLEMENT BIO EUROPÉEN :  
REPORT EN 2022**

La Commission européenne a annoncé début septembre reporter d'un an l'entrée en vigueur du nouveau règlement bio européen (le RUE 2018/848). Cela n'a pas empêché l'équipe de Bio en Grand Est de suivre une formation pour maîtriser au mieux les textes réglementaires pour accompagner les opérateurs bio.

Le cadre de base de la nouvelle réglementation bio est posé. Certains critères d'application sont encore en discussion (le RUE 2020/464). Les opérateurs bio devront donc appliquer ces nouvelles règles au 1er janvier 2022 et non au 1er janvier 2021.

Cette nouvelle échéance laisse un an supplémentaire aux agriculteurs-rices bio pour adapter leurs systèmes aux nouvelles dispositions. Le réseau bio va pouvoir les accompagner dans ces adaptations. L'équipe salariée de Bio en Grand Est s'est récemment formée à ce nouveau règlement. Les informations concernant les évolutions majeures seront communiquées par les chargés de mission référents des productions mais aussi via les GAB d'ici mi-2021. Par ailleurs, la FNAB met actuellement à jour les fiches réglementaires par production qui seront accessibles sur le site [www.produirebio.org](http://www.produirebio.org). Evolutions à prévoir en : maraichage, semences et plants d'arbo/viti, élevages, grandes cultures, mais aussi étiquetage des produits bio.

**Mais que fait notre réseau dans les négociations réglementaires ?**

La FNAB intervient à différents niveaux tant à l'échelle nationale qu'europpéenne. Au niveau français, notre fédération siège au CNAB (Comité national d'agriculture biologique), instance au sein de l'INAO qui édite le guide de lecture (texte national d'interprétation du règlement d'application européen). La FNAB consulte son réseau de producteurs pour élaborer des positions françaises et les défend au CNAB. Le maillage de terrain du réseau permet également d'identifier des dérives sur le terrain. La FNAB interpelle alors le CNAB pour clarifier l'application du règlement. Voici quelques sujets qui ont mobilisé le réseau bio ces derniers temps sur les enjeux réglementaires : le chauffage des serres, l'utilisation d'effluents d'élevage industriels, la taille des bâtiments d'élevage, le logement des veaux, l'alimentation des chevrettes...

Les chargés de mission de Bio en Grand Est ont développé une expertise du règlement bio, n'hésitez pas à les interpeller en cas de questions ou difficultés. C'est également grâce à vos interpellations que nous pouvons mobiliser la FNAB.

 Julia SICARD  
[julia.sicard@biograndest.org](mailto:julia.sicard@biograndest.org)

**LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE  
DANS LES TERRITOIRES**

Suite aux élections municipales, les nouvelles équipes d'élus dans les territoires répondent aux attentes de leurs citoyens sur l'environnement, l'alimentation et le dynamisme économique. Bio en Grand Est est là pour les accompagner.

Les citoyens se préoccupent beaucoup de la protection de l'environnement et plébiscitent les achats de produits bio et locaux. Placer la bio au cœur d'un projet de territoire initie un mode de développement local autour de la qualité de vie en respectant les ressources naturelles. Les élus et les collectivités disposent des compétences et des outils de planification qui peuvent intégrer la bio dans les politiques territoriales. Les entrées sont multiples : installer des jeunes agriculteurs pour développer les emplois, favoriser la bio dans les cantines, aider les opérateurs économiques sur de nouvelles filières basées sur la coopération, ... Quel que soit leurs objectifs, Bio en Grand Est peut appuyer les collectivités à l'aide d'outils : diagnostics de territoire, réflexion prospective sur une alimentation bio et locale à l'échelle du territoire, diagnostic de cuisine en restauration collective.

Si vous avez un contact privilégié dans votre territoire, n'hésitez pas à en informer votre GAB afin qu'une rencontre soit organisée.

**Plus d'information :**

Sur notre site internet onglet « Vous êtes » / « Une collectivité »

<https://biograndest.org/espace-collectivites/>

 Christophe RINGEISEN  
[christophe.ringeisen@biograndest.org](mailto:christophe.ringeisen@biograndest.org)

## BRÈVES

**LA BIO AU SALON DES MAIRES DU  
HAUT RHIN**

Bio en Grand Est était présent au salon des maires du Haut-Rhin organisé à la rentrée. Une bonne occasion pour présenter aux nombreux élus l'impact de la bio sur le climat, la biodiversité et sur l'économie locale en général. Une démonstration en ligne de l'outil PARCEL, qui permet de simuler une alimentation locale et bio sur un territoire donné, a permis de sensibiliser les collectivités sur la transition agricole et alimentaire. Un point commun à tous les élus rencontrés ce jour-là : une envie de dialoguer avec les agriculteurs du territoire. Au total, cette première édition a rassemblé 1200 visiteurs et 350 exposants.

**WEB-CONFÉRENCE DISPONIBLE EN LIGNE**

**Lundi 7 septembre 2020, Bio en Grand Est organisait une web conférence sur le thème de la résilience alimentaire. Pendant 1h30, les intervenants ont débattu sur la nécessité d'améliorer la résilience de nos systèmes agricoles et d'approvisionnements alimentaires. Ils ont également présenté des pistes de solutions. La vidéo de cette web conférence est disponible sur notre site internet : <https://cutt.ly/webconf-resilience>**



Les intervenants :

- Julien SCHARSCH, Président de Bio en Grand Est
- Félix LALLEMAND, co-fondateur de l'association les Greniers d'Abondance
- Michel VAMPOUILLE, Président national de Terre de Liens
- Thierry BUSSY et Stéphane MARTIN, Vice-Président et Directeur Général de la SAFER Grand Est
- Emmanuelle FOLLIN, chargée de mission Restauration Hors Domicile et Commercialisation à Bio en Grand Est
- Patricia ANDRIOT, élue référente du PAT du Pays de Langres
- Clarisse PERRIN, Chargée de mission PAT du PNR de la Montagne de Reims



## LA TRANSMISSION : UNE ÉTAPE ESSENTIELLE QUI S'ANTICIPE ET SE PRÉPARE

Depuis plusieurs années, on observe en France un vieillissement des chefs d'exploitation. L'âge moyen des chefs d'exploitation, coexploitants et associés est de 49,3 ans en 2017 (Source MSA).

Dans la région Grand Est, plus de la moitié des agriculteurs ont plus de 50 ans et devront transmettre leur ferme dans les 10 ans à venir.

Les départs en retraite ne sont pas tous remplacés par l'installation d'un nouvel agriculteur. En 2016, 2 départs sur 5 ont donné lieu à une installation. Beaucoup d'exploitations ont disparu au profit d'un agrandissement des fermes alentours (ou une artificialisation des terres) et généralement d'une intensification de leurs pratiques.

Bien évidemment, la filière biologique est aussi touchée. L'AB ayant fait son apparition dans les années 60, ce sont notamment les pionniers de l'agriculture biologique qui commencent à partir en retraite. Il est essentiel d'anticiper le renouvellement de générations et d'accompagner au mieux cette vague de départ que va connaître le territoire d'ici quelques années. Il est très important d'accompagner la transmission pour installer, maintenir et développer les surfaces bio. Cela contribue d'un côté à avoir une cohérence écologique, sociale sur le territoire mais également à conserver les fonds engagés dans les politiques publiques pour développer l'agriculture biologique.

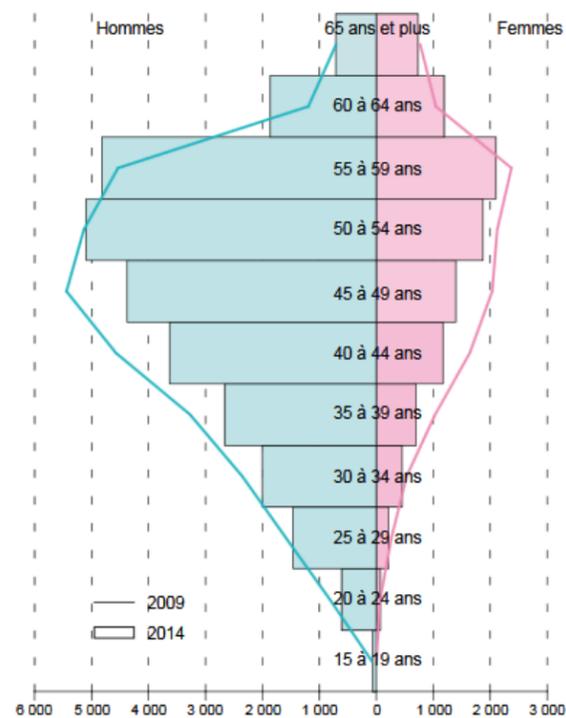
Pour cela, Bio Grand Est a conduit en Alsace, en Champagne Ardenne et en Lorraine un travail de repérage des cédants et d'étude de la situation de transmission, respectivement en 2014, 2017 et 2019. Ce travail a particulièrement visé les cédants sans repreneurs identifié afin de mettre en lumière les facteurs de réussite de la transmission et les obstacles à celle-ci.

### UN ÉTAT DES LIEUX NÉCESSAIRE QUI CONFIRME UN VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION AGRICOLE ACTIVE ET L'IMPORTANCE D'ACCOMPAGNER LA TRANSMISSION !

Les trois études menées font le même constat : une part importante des actifs en bio se situe dans leur fin de carrière. En effet, en 2014, 50% des agriculteurs bio alsaciens avaient 50 ans et plus, 34% des exploitants bio champardennais (hors viticulteurs) étaient dans cette classe d'âge en 2017 (la Marne et l'Aube étant davantage concernées par la problématique de la transmission que la Haute Marne et les Ardennes). Sur les 100 réponses reçues dans le cadre de l'enquête lorraine en 2019, 50% des répondants avaient plus de 50 ans.

Parmi les agriculteurs enquêtés, bien qu'une majorité des plus de 50 ans nous ont répondu avoir commencé à réfléchir à leur transmission, nombreux sont ceux qui nous ont indiqué ne pas avoir encore identifié de repreneur : quasi 30% en Alsace, 2/3 en Champagne-Ardenne et 31% en Lorraine. Cela pose la question de la pérennité et de l'équilibre de certaines filières comme la filière laitière qui attire peu de jeunes actuellement. Il n'est pas rare sur les fermes que l'atelier laitier soit remplacé par un atelier allaitant, voire supprimé. Ainsi, la collecte, notamment dans les zones plus difficiles comme la montagne vosgienne, pourrait se trouver négativement impactée suite à ces arrêts notamment en ce qui concerne les tournées de collecte.

Pyramide des âges des agriculteurs exploitants du Grand Est en 2009 et 2014



Source : INSEE - Recensements de la population 2009 et 2014  
Exploitation complémentaire - AGRESTE Grand Est 2018

### LA TRANSMISSION, ÇA SE PRÉPARE !

Pour les producteurs lorrains ayant plus de 50 ans et n'ayant pas commencé à réfléchir à leur transmission, 70% d'entre eux estiment que cette réflexion doit commencer 3 ans avant leur départ en retraite. Or, quand on regarde la difficulté que peuvent rencontrer les cédants dans leur chemin vers la transmission, ce délai de 3 ans paraît bien court !

En effet, actuellement, lorsque l'on regarde les différents conseils des structures accompagnant la transmission, on estime que celle-ci doit commencer à se réfléchir 10 ans au moins avant la date prévue du départ en retraite.

### LES ÉTAPES THÉORIQUES DE LA TRANSMISSION



J-10 ans Réfléchir	J-5 ans S'informer Anticiper	J-3 ans Préparer	J-2 ans Décider	J-1 an Concrétiser	J+1 mois Finaliser
Projet de vie après la transmission	Analyser la transmissibilité	Envoyer la déclaration de cessation d'activité agricole (DICA) à la Chambre d'Agriculture (CA)	Recherche active du repreneur	Accompagner le repreneur (stage, favoriser son intégration)	Informier le centre de formalités des entreprises (CFE) via la déclaration de cessation d'activité (CA)
Motivations	Élaborer des scénarios de transmission	Si pas de repreneur, contacter le RDI (Répertoire Départ Installation à la Chambre d'Agriculture)	Formaliser le projet de transmission	Déposer les demandes d'aide	Réaliser les dernières formalités fiscales
Repreneur ?	Maintenir un potentiel de transmissibilité (SAU, bâtiments...)	Faire évaluer son exploitation (centre de gestion, expert-comptable et foncier)	Décider de la date de fin	Date limite pour informer les propriétaires	Mise à jour juridique et sociale (CER et expert-comptable)
Investissement à prévoir	Demander son relevé de carrière (MSA)	Associer les propriétaires au projet de cession	Choisir le lieu d'habitation	Réaliser les baux	
Opérations fiscales et juridiques	S'informer sur les conséquences fiscales et sociales	Accompagnement : aide à la définition du profil du repreneur, définition du mode de transmission, évaluation financière et fiscale	Accompagnement entre cédant et repreneur : suivi des opérations de négociations	Elaborer le dossier de demande de retraite et de transferts des droits (MSA) en cohérence avec le projet du repreneur	
				Prévoir les formalités comptables du dernier exercice (J-1mois)	

## QUELS SONT LES FACTEURS POUVANT FACILITER UNE TRANSMISSION ? ET QUELS SONT LES FREINS QUI PEUVENT EXISTER ?

Nous avons demandé aux producteurs de nous citer ce qui, selon eux, pouvait les aider dans un processus de transmission de leur ferme. De nombreuses réponses ont été données mais en priorité, sont ressortis :

- **La consolidation du foncier** : Un foncier sûr est facilitateur de la transmission. Le fait qu'une majorité des terres soient en propriété apporte une sécurité au repreneur qui peut ainsi avoir moins le risque de voir des terres reprises par les propriétaires et se retrouver ainsi avec un foncier beaucoup plus petit que celui établi dans son projet d'installation.
- **La rentabilité de la ferme** : Une ferme rentable facilitera la transmission. La rentabilité peut être accrue par la mise en place d'un atelier de transformation et/ou de diversification de la production.
- **L'anticipation** : Cela veut dire avoir une économie saine, un outil de production à capital limité et avoir développé son réseau agricole.
- **Le fait d'être en bio** : cela peut représenter un atout pour la transmission. Cependant certaines personnes nous ont répondu qu'ils préféreraient transmettre à un jeune même si l'outil de production ne restait pas en bio. A l'inverse, d'autres producteurs préfèrent céder leurs terres à un voisin exploitant en bio s'ils ne trouvent pas de repreneur en bio.
- **S'accorder sur les objectifs du repreneur et du cédant et se connaître par le travail**. Le stage de pré installation ou une période de salariat peuvent permettre aux deux parties de se connaître, d'échanger et de se mettre d'accord sur l'avenir de l'exploitation.

Les facteurs relatifs à une transmission difficile qui ont été cités sont les suivants :

- **La difficulté de mise en relation entre le cédant et de potentiels repreneurs**. C'est le point principal qui est ressorti des entretiens qui ont été conduits. Il existe actuellement une très forte problématique pour faire se connaître entre eux les cédants et les porteurs de projet à l'installation.
- **La pression sur le foncier**.
- **Les capacités et les modalités de financement**. L'évaluation financière de la ferme doit être juste pour que le repreneur et le cédant s'y retrouvent tous les deux. Le cédant ne veut pas vendre son outil de production à un prix qu'il estimerait trop bas mais en parallèle, si le montant est trop élevé, le repreneur n'aura pas les capacités financières de reprendre la ferme. Et bien sûr, si la rentabilité de la ferme est compromise, cela peut bloquer le repreneur à trouver des fonds pour s'installer.
- **Le manque d'anticipation**. Il est essentiel, comme mentionné ci-dessus, de préparer bien en amont sa transmission. La recherche d'un repreneur correspondant à la vision que le cédant peut avoir, se mettre d'accord sur la transmission, consolider son outil de production... tout cela prend du temps et ne doit pas être fait dans la précipitation.



## QUI PEUT M'ACCOMPAGNER DANS MON PROJET DE TRANSMISSION ?

Les agricultrices et agriculteurs souhaitant transmettre leur ferme peuvent s'adresser à une diversité d'acteurs en fonction de leurs besoins : Bio en Grand Est, Terre de Liens Champagne-Ardenne/Lorraine/Alsace, ARDEAR, SAFER, Chambres d'agricultures, banques, centres de gestions... Chacun propose un ou des services complémentaires aux cédants en cohérence avec son domaine d'action et sa politique.

Tous ces acteurs sont désormais rassemblés autour des Points Info Transmission (PIT) créés en 2020 dans chaque département. Ce sont des guichets uniques d'information et d'orientation sur la transmission. Au PIT départemental, les cédants trouveront une personne à leur écoute qui les orientera vers les bons interlocuteurs en fonction de leurs besoins.

En ce qui concerne Bio en Grand Est, un accueil est proposé aux agricultrices et agriculteurs bio sans repreneurs afin de les accompagner dans le processus de transmission avec une intention de maintenir en bio et d'installer. Les cédants non bio souhaitant transmettre en bio sont également les bienvenus.

Avec le soutien de la DRAAF, de la Région et des Agences de l'eau, Bio en Grand Est vous propose :

- un entretien dès l'émergence de l'idée de transmission pour appréhender le sujet (en quoi ça consiste, quelles sont les questions à se poser, etc.) et construire sa réflexion (structurer le processus de transmission),
- d'analyser la transmissibilité de votre ferme (bâtiment, foncier, matériel, animaux, diagnostic technico-économique, projets de reprise imaginable, etc.) à l'aide d'un diagnostic transmission,
- un accompagnement pour définir votre projet de transmission (ce que l'on veut transmettre ou pas, ce qui est important ou pas dans le projet du repreneur, etc.) et identifier les problèmes qui peuvent se présenter dans sa réalisation et les solutions pour y répondre,
- une aide à la recherche et la mise en relation avec un repreneur (rédiger et diffuser une annonce transmission sur le Répertoire Départ Installation animé par les Chambres d'agriculture et au travers de nos réseaux,...

Pour mener à bien ces missions, Bio en Grand Est travaille en partenariat étroit avec les associations Terre de Liens,

ARDEAR et Espaces Test Bio en Grand Est dont les objectifs concordent particulièrement sur le sujet. L'ARDEAR dispose d'un savoir et savoir-faire en matière d'accompagnement psychosocial nécessaire à toutes les étapes et notamment dans la définition et la réalisation du projet de transmission. Terre de Liens dispose de compétences foncières et mobilise des outils de financements collectifs et solidaires pour faciliter la transmission du capital foncier au repreneur. Espaces Test Bio en Grand Est accompagne le test d'activité des repreneurs notamment sur les fermes de cédants.

Enfin, selon la situation géographique, l'âge et les démarches déjà entamées par les cédants, des aides économiques seront mobilisables. Une participation financière sera demandée mais nous essayons de ne pas faire de l'argent un élément bloquant pour nos adhérents.

En complément des actions individuelles proposées (entretiens, diagnostics, mise en relation...), des actions collectives sont menées avec nos partenaires et particulièrement impulsées par l'ARDEAR :

- information et sensibilisation lors de Cafés-Transmission,
- formation (intervenant extérieur, mise en relation entre cédants...)
- « visite-étude » par des classes en formation agricoles (BTS, BPREA) produisant des scénarios de reprise.

 **Elise SCHEEPERS**  
elise.scheepers@biograndest.org

**Joël BOURDERIOUX**  
joel.bourderieux@biograndest.org

**Julie GALL**  
julie.gall@biograndest.org

**Hélène CLERC**  
helene.clerc@biograndest.org



## RENCONTRE AVEC GUILLAUME CATHELAT, LA FERME DES METS DESSUS A COLMIER – LE – HAUT (52)

### Comment s'est passé ton installation sur l'exploitation familiale ?

Guillaume : Je me suis installé sur l'exploitation familiale avec mon père en 2007. L'exploitation était déjà conduite en agriculture biologique et comptait 300 hectares de SAU avec des céréales et des prairies permanentes. Nous avons alors commencé la production de pommes de terre. A la suite du départ en retraite de mon père en 2015, nous avons partagé les terres entre ma mère et ma sœur, Aude et moi.

### Quels changements as-tu pu entreprendre à ce moment-là ?

Les prairies permanentes de l'exploitation étaient auparavant valorisées par la vente de foin et des animaux que nous prenions en pension. D'une année à l'autre et suivant la météo, la vente des fourrages n'était pas constante. J'ai donc acheté 80 bovins allaitants pour valoriser le foin et la luzerne produits sur l'exploitation.

Les prairies temporaires et la luzerne restent une très bonne tête de rotation. Malgré la diminution de mes surfaces de céréales, j'ai pu augmenter mes rendements et rester constant dans le tonnage des céréales produites sur ma ferme grâce à l'apport de fumier que je n'avais pas avant.

### Quels sont tes débouchés actuels ?

Les bovins sont vendus à UNEBIO. Les lentilles et les avoines sont vendus à CELNAT, tandis que les pommes de terre sont vendues en vente directe avec les jardins du plateau de Vaillant (52).

Les céréales partent actuellement en coopérative mais nous pourrions prochainement proposer une autre qualité de produit aux consommateurs locaux.

### A ce propos, peux-tu nous parler de la plate-forme Biotopes ?

Pour sécuriser nos rendements en cultures bio, nous devons de plus en plus penser aux associations de céréales. Cependant, pour valoriser ces dernières il faut impérativement les trier. Nous n'avons pas de station de tri dans les départements limitrophes et devons envoyer nos lentilles en Auvergne pour qu'elles soient triées.



Guillaume CATHELAT

Je connaissais Johann HOFFER depuis longtemps et j'ai pu rencontrer Alexandre DORMOY lors de réunions techniques sur le thème des couverts végétaux, nous avons tous les trois la même idée quant à la création d'une plateforme de triage de céréales bio.

Nous avons eu la chance d'acquiescer un bâtiment à Auberive, à côté de l'autoroute pour faciliter le transport des céréales pour lancer notre projet d'unité de triage. Puis, nous avons eu des demandes pour réaliser du décorticage de céréales. Ensuite, lors d'une visite d'une unité de triage/stockage, nous nous sommes rendus compte que le conditionnement en sachet sous forme de prestation intéressait beaucoup les producteurs ! Nous avons donc fait le choix de combiner toutes ces prestations sur une même plate-forme, inédite sur notre territoire, en proposant en plus du séchage et du stockage de céréales. Dans le cadre du Partenariat Européen pour l'Innovation « Séchage », piloté par Bio en Grand Est, nous allons pouvoir nous doter d'un séchoir supplémentaire de pointe qui nous permettra de sécher un large éventail de cultures.

### Biotopes est-il prêt à recevoir les premiers lots de céréales ?

Les travaux auraient dû être terminés en Avril 2020 mais le montage des machines a pris du retard à la suite de la crise sanitaire.

Les premières machines sont en fonctionnement, du chènevis a pu être pré nettoyé, séché et stocké et du

tournesol devrait arriver.

Nous espérons que la ligne complète sera en état de marche entre le 15 Octobre et le 1 Novembre 2020. Nous souhaiterions débiter les prestations au début du mois de Novembre et pouvoir proposer une démonstration le 10 Novembre, lors des portes ouvertes de la plateforme organisées par Bio en Grand Est !

### Quelles céréales vas-tu pouvoir ajouter à ta rotation grâce à la mise en place de la plateforme Biotopes ?

J'ai arrêté de produire du colza depuis deux ans à cause des mauvaises conditions climatiques et je pense intégrer du millet en association et du tournesol.

Biotopes ouvre la porte à beaucoup d'associations de cultures qui seront valorisées par la suite. De plus, nous ne pouvons pas prévoir les conditions météo d'une année à l'autre. Des associations entre le millet qui apprécie les temps secs, et le soja qui a besoin d'eau, pourront être envisagées sans perte de rendement, de même avec le blé et le pois ou les lentilles et l'avoine.

Nous pourrions sécuriser les productions grâce au séchage des céréales et proposer une qualité alimentaire très recherchée par les clients. Nous pourrions aussi faciliter les semis de certaines céréales comme l'épeautre qui pourra être décortiqué avant semis par exemple.



Association seigle-colza



Association soja-millet

### Présentation de la ferme

Installation en 2007  
SAU : 200 hectares  
Surface fourragère : 100 hectares  
Atelier bovins allaitants : 80 bovins  
Céréales : 100 hectares, blé, avoine, lentilles, soja et sarrasin  
Pomme de terre : 20 ares

### Quels sont tes futurs projets ?

Nous souhaitons aller plus loin dans la valorisation de nos productions pour avant tout faire consommer un produit local, en local !

Pour cela, Bio en Grand Est et le GAB 52 nous accompagnent actuellement pour la création d'un atelier de meunerie bio sous forme de coopérative à l'initiative d'un collectif de 23 producteurs bio de Haute-Marne, de Côte d'Or, de l'Aube et de l'Yonne.

A l'avenir, les projets envisageables pourraient être la création d'une huilerie bio et l'installation d'un boulanger bio sur notre secteur par exemple.

Propos recueillis  
par Maelle DROUAILLET  
maelle.drouaillet@biograndest.org

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE PAYSAN BIO LORRAIN

Une AG raisonnablement optimiste puisque la réouverture des écoles se traduit par une reprise significative des ventes depuis le 1er septembre.

Décalée pour cause de Covid, les agriculteurs et transformateurs Bio engagés dans la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Paysan Bio Lorrain ont tenu leur AG le 14 septembre 2020 à Nancy.

Créée il y a 16 ans par le groupement des agro-bios local, Paysan Bio Lorrain est désormais engagée activement dans le Réseau Manger Bio national qui regroupe 20 plateformes 100% bio dédiées à la restauration collective. La coopérative Lorraine présente pour 2019 des comptes légèrement excédentaires avec un chiffre d'affaire à plus de 660 000 € réalisé principalement en fournissant la restauration hors domicile.

Les sociétés de restauration collective (Api, Elixor, Sodexo, Compass...) sont les clients les plus importants. Mais il convient de noter que les ventes réalisées dans les collèges du département de Meurthe et Moselle via le « panier collègue » représentent désormais 16% du chiffre d'affaire réalisé. La démarche portée et animée par le Département 54 a été d'ailleurs saluée par toute l'assemblée.

Les produits les plus vendus sont les produits laitiers, la viande, les légumes, le pain, les fruits, les légumineuses et les œufs. Sur l'ensemble de l'année 2019, Paysan Bio Lorrain a traité environ 1500 commandes.

Comme de nombreux acteurs économiques, Paysan Bio Lorrain a été très impacté par la fermeture des sites de restauration suite au confinement. Heureusement les producteurs ont pu très rapidement réorienter leurs productions vers les circuits courts et la vente directe. Pour les opérateurs des filières, la situation a été plus délicate à gérer. Globalement tous les agriculteurs chez qui des commandes avaient été annulées en urgence ont trouvé des solutions pour écouler leurs produits.

### En savoir plus sur le travail de BGE pour l'introduction de produits bio en RHD :

Le réseau Bio en Grand Est, acteur historique régional, met son expertise au service des agriculteurs et opérateurs des filières intéressés par la bio notamment sur le dossier de la RHD. Pour en savoir plus sur nos accompagnements, consultez notre site internet :

[https://biograndest.org/introduire\\_produits\\_bio\\_rhd/](https://biograndest.org/introduire_produits_bio_rhd/)



Valérie FRANCOIS la directrice a été très mobilisée pour gérer cette crise et prendre des arbitrages en urgence. Grâce au chômage partiel, aux aides de l'Etat, de Lorraine Active, aux congés posés par les salariés... la structure a pu traverser cette crise inédite qui s'est prolongée jusque fin août. Acteurs impliqués dans le projet, les producteurs ont joué le jeu du collectif en acceptant ponctuellement des délais de règlements plus long. A ce jour tous les producteurs ont été payés.

Heureusement depuis la réouverture générale des écoles, l'activité est repartie de manière tout à fait significative. Le chiffre d'affaire de septembre 2020 devrait correspondre, voire dépasser légèrement, celui de septembre 2019.

La loi Egalim imposant 20% de bio en restauration d'ici 2022, est indéniablement un vecteur de développement pour tous les agro-bios. Comme Claude Orbion l'a dit dans son rapport moral : « *ma devise c'est toujours de dire que ce qui est important ce n'est pas d'avoir forcément raison aujourd'hui mais d'avoir raison dans le temps* » ; « *Nous sommes aujourd'hui à Paysan Bio Lorrain au bon endroit au bon moment et c'est à nous de prendre les bonnes décisions* ».



Emmanuelle FOLLIN  
emmanuelle.follin@biograndest.org

## BILAN DES MOISSONS DANS LE GRAND EST

Mardi 22 septembre, la Commission Grandes Cultures de Bio en Grand Est s'est réunie afin de réaliser un premier bilan moisson en région. Celui-ci est mitigé pour cette moisson. Le facteur limitant de cette récolte est la sécheresse et le manque d'eau.

Pour les céréales, le bilan semble assez satisfaisant dans la plaine Alsacienne et en Lorraine avec des qualités pour les blés bonnes ou correctes selon les secteurs. Ce constat est retrouvé dans des terres difficiles de Champagne tel que le plateau de Langres en Haute-Marne où on trouve des rendements en blés d'hiver et de printemps autour de 23-24 qx/ha (objectif : 20 qx/ha). En Champagne crayeuse, le bilan semble mitigé avec des rendements décevants en blé de printemps et en avoine (ex : moins de 30 qx/ha pour les blés de printemps et les avoines dans le nord de l'Aube et le sud des Ardennes). En revanche, la qualité des blés de printemps est très bonne dans certains secteurs, taux de protéine autour de 14, mais dans d'autres, le taux de protéine est également bas (ex : moins de 10 au sud des Ardennes). Seule l'orge de printemps, avec 40 qx/ha dans l'Aube et plus de 30 qx/ha au sud des Ardennes, semble s'en sortir pas mal.

Concernant les protéagineux, le bilan est mitigé, voire catastrophique dans certains secteurs qui souffrent parfois d'un fort impact des pucerons, voire des sitones. Ainsi, les rendements en pois de printemps sont assez bas dans le Nord de l'Aube (15-20 qx/ha pour un historique de 30-35 qx/ha) et dans certains secteurs, les protéagineux n'ont même pas été récoltés (ex : nord des Vosges). Cependant, les rendements en lentilles sont bons dans certains secteurs (ex : 10 qx/ha dans l'Aube, jusqu'à 18 qx/ha en Haute-Marne) même si des attaques de pucerons ont également pu localement impacter sévèrement les rendements (ex : 3 qx/ha en Haute-Marne). Pour les féverolles, les résultats sont aussi mitigés, soit bons dans certains secteurs (ex : dans la Meuse), soit non récoltée dans d'autres. Par ailleurs, de bons rendements en pois chiche ont pu être observés (ex : 14qx/ha dans les Ardennes).



Pour le chanvre, les rendements semblent globalement assez mauvais allant de 4 qx/ha à 8-10 qx/ha.

Concernant les cultures d'été, le soja semble avoir souffert du sec avec des rendements en dessous des attentes. Pour le maïs, des rendements hétérogènes sont attendus. Il y a notamment une forte disparité entre les zones irriguées et non irriguées.

En conclusion, la commission grandes cultures dresse un premier bilan mitigé pour cette moisson. Au-delà de l'impact localisé de la jaunisse pour certaines cultures, les facteurs limitants de cette récolte sont la sécheresse et le manque d'eau. Comment à l'avenir adapter les systèmes aux sécheresses qui seront de plus en plus récurrentes ? Cette question, devenue primordiale pour la pérennité de l'agriculture, est au centre des futurs axes de travail de Bio en Grand Est. Ainsi, Bio en Grand Est a récemment organisé plusieurs journées « Faire face à des sécheresses récurrentes : quelles pistes d'actions pour trouver des solutions ? » dans le Grand Est, afin d'élaborer conjointement avec les agriculteurs les pistes de travail pour l'avenir.



Aurélie PARANT-SONGY  
aurelie.songy@biograndest.org

BRÈVES

CE QUE L'ON SAIT DE LA BIODIVERSITÉ EN MILIEU AGRICOLE

Toutes les connaissances scientifiques sur les relations biodiversité et enjeux économiques ont été passées au peigne fin. Le comité Ecobiose en Nouvelle Aquitaine a travaillé à synthétiser les connaissances internationales et régionales existantes. Les publications sont accessibles au plus grand nombre et propose une analyse du système viticole, du système herbager et du système en grandes cultures. Les fermes et domaines bio ont en moyenne un effet positif sur les différents compartiments de la biodiversité, avec un impact favorable sur les rendements et donc aussi sur les revenus des agriculteurs.

**Plus d'information :** [www.ecobiose.fr/rapport/](http://www.ecobiose.fr/rapport/) avec les synthèses des chapitres socio-écosystèmes « plaine et grandes cultures », « territoires viticoles » et « paysages herbagers » - (CNRS et Région Nouvelle Aquitaine)



Christophe RINGEISEN  
christophe.ringeisen@biograndest.org

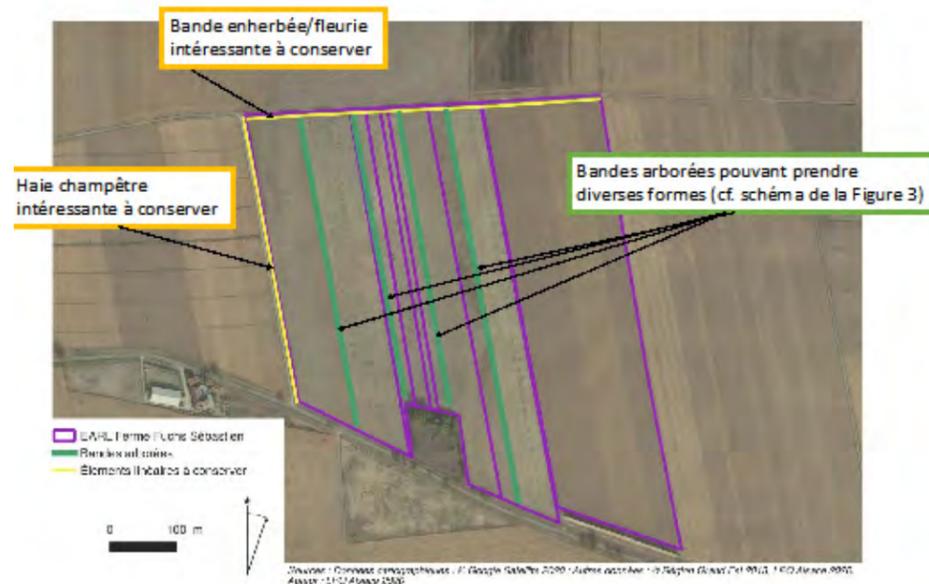
PLANTONS EN GRAND EST

C'est l'heure de la préparation des chantiers de plantation dans les fermes du Grand Est participantes au projet Trame verte et bleue\* porté par Bio en Grand Est.

Plusieurs kilomètres de haies nouvelles seront installés à partir du mois de novembre. Les producteurs et les partenaires techniques affinent les derniers préparatifs pour des plantations qui auront lieu jusqu'en mars prochain.

Les motivations des producteurs peuvent être diverses : certains producteurs souhaitent « casser la monotonie des paysages » en implantant des arbres champêtres, d'autres souhaitent exercer leur « activité dans une nature vivante ». Tous se rejoignent dans l'envie d'améliorer l'efficacité agro-écologique de leur système de production : favoriser les auxiliaires, améliorer la fertilité des sols, développer la biomasse, etc.

S'il est clair que la meilleure des haies est spontanée, il peut être utile de planter en respectant des règles de base : une haie multi-strate (herbacée, buissonnante, arbustive, haute), multi-spécifique (une dizaine d'espèces en moyenne) et des plants certifiés Végétal Nord-Est garant d'une génétique adaptée au contexte pédoclimatique. Les combinaisons sont donc infinies : chaque producteur, suivant ses attentes et objectifs, concrétisera une composition agro-forestière unique.



Exemple de plan d'une parcelle en grande culture avec localisation de linéaire de plantation (LPO Alsace, 2020)

\*Avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, de la Région Grand Est et de la DREAL.

Christophe RINGEISEN  
christophe.ringeisen@biograndest.org

**VENDEUR.** A réserver dès maintenant, chevrettes et chevreaux alpins, élevés en Bio, bonnes origines laitières (boucs issus du réseau Capgènes depuis 2008). Naissances prévues tout début janvier 2021. Vendus à 8 jours ou jusqu'au sevrage (2 mois).  
**Contact :** Frédérique GIOVANNI, Lapoutroie (68) 07 81 22 94 75

**VENDEUR.** Fourrage bio, luzerne, trèfle et prairie permanente, enrubanné ou non.  
**Contact :** MORTIER David, NOGENT (52) gaec.desrocs@orange.fr ou 06 47 47 76 60

**CHERCHEUR.** Vends broutards et broutardes limousines bio 8 à 10 mois - non vaccinés Sevrage prévu vers le 15 novembre  
**Contact :** GROUD Hervé BAIRON et ses environs (08) : 06 07 22 28 70

**CHERCHEUR.** Maraîcher bio pour son marché de plein vent le samedi matin.  
**Contact :** Nathalie MAUVIEUX, adjointe à la ville : 06 25 39 94 15 mauvieux.adjointe@mundolsheim.fr

**VENDEUR.** 7 génisses Jersiaise bio non écornées, nées entre Juillet et Novembre 2019.  
**Contact :** OUDART Jérôme BRUGNY (51) : lagrangejabled@gmail.com 06 07 33 26 71

**VENDEUR.** 6ha de maïs bio à ensiler (à venir voir sur place)  
**Contact :** HAQUIN Jean Marie (54) : 03 24 30 37 52

**VENDEUR.** Veaux de 8 jours à génisses de 1 an à vendre en Montbéliarde et en Holstein.  
**Contact :** DUVOID-CORBERAND Philippe et Nathalie, VILLE-SUR-ILLON (88) : duvoidcorberand@gmail.com 06.41.29.82.80

**CHERCHEUR.** Pour moi-même, et éventuellement pour un futur achat groupé, semences de seigle d'hiver bio pour utiliser en couvert et paillis, en jardinage. Si possible par sac de 25 kg, ou en vrac.  
**Contact :** MOUGEL CHARLES, EPINAL (88) : charles.mougel@gmail.com 06 33 32 14 45

**CHERCHEUR.** Stage en alternance secteur Vosges dans le cadre de la préparation d'un Certificat de Spécialisation en comptabilité gestion agricole. Année 2020-2021  
**Contact :** ANOI Sylvie : 06 12 59 40 48 / sylvie.anoi@gmail.com

**VENDEUR.** Bovins bio : - 15 vaches laitières simmental jersiaises croisées, inséminées et issues d'insémination - génisses simmental inséminées et issues d'insémination - veaux mâles simmental  
**Contact :** DEMISSY Xavier, LE FRETAY (08) : 06 81 04 42 12

**VENDEUR.** deux boucs alpins bio : - un bouc de 5 ans, très bon reproducteur, est resté 3 ans sur l'exploitation, 100 euros - un bouc d'un et demi né sur l'exploitation issu d'une mère excellente laitière et d'un père issu d'IA avec de très bonnes origines, 120 euros (avec une tâche blanche)  
**Contact :** JACQUENOT Sylvie, HEUILLEY COTTON (52) : 06 87 45 05 89 / sylvie.jacquenot@gmail.com

**CHERCHEUR.** 100kg de blé poulard d'australie  
**Contact :** COTTON HALLER Pascal, HERPONT (51) : 03 26 60 31 70

**VENDEUR.** 4 génisses pleines, 2 à vêlage fin septembre, 2 à vêlage 1er novembre  
**Contact :** EARL LE SAULT DU LOUP - BATTAGLIA Dominique, NOVIANT-AUX-PRES (54) : 06 88 74 64 85 - dobattaglia@wanadoo.fr

**CHERCHEUR.** 3 magasins recherchent des maraîchers locaux bio pour les magasins de Metz, Heillecourt et Pont-à-Mousson  
**Contact :** Naturé'O Chloé RICHARD METZ, HEILLECOURT et PONT-À-MOUSSON : 06 81 94 55 57 chloe-richard@natureo-bio.fr

Les offres que nous publions n'engagent en rien Bio en Grand Est, elles sont sous l'entière responsabilité du donneur d'ordre. N'oubliez pas de demander le certificat bio de votre vendeur !

Vous êtes à la recherche ou vous avez à vendre des fourrages bio, de la paille bio, des céréales et/ou des animaux, vous recherchez un repreneur, un emploi, un stage ? Faites le savoir sur la bourse d'échange de Bio en Grand Est !



## AGENDA

### LES RENDEZ-VOUS DU RÉSEAU BIO

#### Assemblée Générale de Bio Grand Est

le mardi 6 octobre 2020

à Schiltigheim (67)

L'assemblée statutaire aura lieu l'après midi avec les partenaires institutionnels et techniques. Le matin sera consacré à un temps d'échange avec les adhérents sur la labellisation Bio.

### LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTION ANIMALE

#### Formation

**Prendre soin des pieds de mes vaches au quotidien (prévention et parage)**

Mardis 13 octobre, 20 octobre et le 27 octobre 2020

Lieu : Cernay et alentours (68)

Avec Catherine Lutz, vétérinaire Cabinet de la Moder

Contact : Frédéric DUCASTEL - frederic.ducastel@biograndest.org / 06 79 83 00 58

#### Formation

**Les cellules du lait : passer de la gestion à la maîtrise**

Judi 15 octobre 2020

Lieu : Harol (88)

Avec Pauline WOERHLE

Contact : Elise SCHEEPERS - elise.scheepers@biograndest.org / 07 68 20 71 74

#### Formation

**Gestion de l'alimentation fermière en élevage de volailles bio**

Lundi 19 octobre 2020

Lieu : Harol (88)

Avec Labidalle Loïc, Animateur technique élevage des Bios du Gers, Formateur en élevage de monogastriques AB

Contact : Julia SICARD : julia.sicard@biograndest.org / 06 52 69 13 89

### LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTION VÉGÉTALE

#### Réunion

**Réunion découverte de la viticulture biologique**

15 octobre 2020

matin : Verzy (51)

après midi : Gueux (51)

Avec Justine CNUUDE (BGE), Mathilde BOUSSEL (ACB), Peggy SEVESTRE (Grand Reims), Céline JOLIBOIS(CA51), David Fourtet (Distillerie Goyard)

Contact : Justine CNUUDE : justine.cnuude@biograndest.org / 06 40 79 06 60

#### Formation

**Convertir mon domaine en viticulture Biologique**

28 octobre 2020

Lieu : à définir dans la Marne

Avec Céline JOLIBOIS (CA51) et Justine CNUUDE (BGE)

Contact : Justine CNUUDE : justine.cnuude@biograndest.org / 06 40 79 06 60

#### Réunion

**Réunion découverte de la viticulture biologique**

29 octobre 2020

Lieu : Aisne

Avec Justine CNUUDE (BGE), Mathilde BOUSSEL (ACB), Peggy SEVESTRE (Grand Reims), Céline JOLIBOIS(CA51), David Fourtet (Distillerie Goyard)

Contact : Justine CNUUDE : justine.cnuude@biograndest.org / 06 40 79 06 60

#### Ferme Bio Ouverte

**Tour d'horizon du chanvre bio en Champagne-Ardenne**

Novembre 2020

Lieu : Aube (près de Troyes)

Contact : Aurélie PARANT-SONGY - aurelie.songy@biograndest.org / 06 88 28 37 68

#### Formation

**Se convertir en Grandes Cultures Biologiques**

3 novembre 2020

Lieu : à préciser dans les Ardennes (08)

Avec Adrien BALTEROWIAK (CA08), Amélie LENGRAND et CerFrance Ardennes

Contact : Amélie LENGRAND : amelie.lengrand@biograndest.org / 06 18 18 72 55

#### Réunion

**Découverte des Grandes Cultures en Agriculture Biologique**

4 novembre 2020

Lieu : secteur du Grand Reims (51)

Avec Peggy SEVESTRE (Grand Reims), Grégoire FAUVAIN (CA51) et Aurélie PARANT-SONGY (BGE)

Contact : Aurélie PARANT-SONGY - aurelie.songy@biograndest.org / 06 88 28 37 68

### LES RENDEZ-VOUS SUR LA BIO EN GÉNÉRAL

#### Formation

**L'AB, une piste d'avenir pour ma ferme ?**

3 novembre 2020

Lieu : Obernai (67)

Avec Certipaq, Chloé SCHNELLER (BGE), Pascale KNEPFLER (CAA)

Contact : Chloé SCHNELLER : chloe.schneller@biograndest.org / 06 66 71 42 62

### LES RENDEZ-VOUS GRAND PUBLIC

#### Foire

**Bio Waldo**

Dimanche 4 octobre 2020

Lieu : Waldolwisheim (67)

Contact : Joseph WEISSBART - joseph.weissbart@biograndest.org / 06 83 28 20 63

#### Événement

**Rendez-vous des vigneron·nes d'Alsace**

Samedi 10 octobre 2020

Lieu : Wettolsheim (68)

Contact : Sylvia RIBEIRO - sylvia.ribeiro@biograndest.org / 06 41 56 94 56

#### Foire

**Salon Bio et Nature**

Dimanche 18 octobre 2020

Lieu : Outines (51)

Contact : Sébastien DUSOIR : sebastien.dusoir@biograndest.org / 03 26 64 29 90



Retrouvez l'ensemble des rendez-vous :

[www.moisdela-bio-grandest.com](http://www.moisdela-bio-grandest.com)

Contactez vos Pôles Conversion :

- Alsace : 03 89 24 45 35
- Lorraine : 06 51 02 27 17
- Champagne-Ardenne : 03 26 64 96 81

